



PV Conseil d'Administration 19 novembre 2019

La Roche commune de Brousse

Accueil chaleureux de Jean Claude et Gisèle

Présents : Arlette CHAUVET, Emmanuel DURAND, Olivier FAURE, Henri DEBEURET, Pascal CHALLET, Brigitte BOITEUX, Sabrina SENDIN

Invités membres des groupes de travail : Michel HADJADJ, Benoit LAIBE, Frédéric MENSE, Remi Force...

Isabelle GARDERES Combrailles Durable, Emilie JAILLET PLF

Excusés : Annie CHEVALDONNE, Robert PERRUSSEL, Frédéric BAPT

Début de la réunion 18h15

Le quorum du conseil d'administration étant largement dépassé, Le Conseil d'administration peut se réunir et prendre les décisions lui incombant.

1) Groupe communication Sabrina, Frédéric M

A) Réunion Publiques

3 réunions publiques Palladuc, Thiers, Egliseneuve près Billom ont eu lieu avec une participation entre 15 et 25 personnes. Les personnes qui participent, nous connaissent et de bonnes discussions s'engagent.

Ces trois réunions ont engendré une dizaine de nouveaux sociétaires.

Une quatrième est programmée à Saint Germain l'Herm au café associatif « Le colibri le 29 novembre à 18 h. Sabrina, Brigitte, Jean Claude, Michel, Olivier y interviendront.

B) Site internet

Frédéric M a mis en ligne le site internet, il reste à rédiger les différentes pages

Deux noms de domaine ont été déposés toitoits et toi-toits

Les boîtes mail correspondant seront XXXXX@toitoits.fr

Une news-letter est prévue dans le cadre du site.

Frédéric M met en garde dans le cadre de la RGPD, nous ne pouvons pas envoyer des mails à toutes les personnes dont nous possédons un mail sans leur accord écrit. Nous pouvons toutefois leur envoyer un mail avec un formulaire qu'ils nous renvoient par retour de mail

Par contre pour les sociétaires, nous pouvons envoyer des mails d'informations ou news-letter, car si ils adhèrent à la SCIC, il ya peu de risque qu'ils nous attaquent.

Une lettre d'information par mail de l'avancement du projet est prévue pour tous les sociétaires avant la fin de l'année.

Nous devons impérativement lors de chaque manifestation, réunion prendre des photos et surtout bien les nommer

Par année/mois/jour/thème

Dans le but d'illustrer le site et de garder en mémoire tout l'historique de notre projet.

C) Affiche flyer

Une fois le site internet mis en place, un plan de communication sera établi avec des affiches, flyer et réseaux sociaux

2) Groupe technique Jean Claude, Michel, Remi

A) visites techniques

Saint Rémy sur Durolle toiture du tennis,

La commune a décidé de désamianter et de remplacer par du bac acier avec un isolant dessous. Il a été précisé le poids des panneaux.

Cette toiture est intéressante 100 Kwc et le transfo est à proximité, la réalisation pourrait se faire cet été.

Ambert Livradois Forez

La Comcom doit réaliser une ombrière pour garer les voitures électriques.

Capacité de la toiture de 50 Kwc par contre à moins de 500 m d'une chapelle que l'on ne voit pas.

La réalisation de cet ouvrage devrait se faire rapidement.

Jean-Claude est chargé d'envoyer aux communes les « Déclaration préalables de travaux ».

B) Nouvelles toitures

L'ADHUME nous a transmis une dizaine de toitures de plus de 36 Kwc lors du recensement auprès des communes de TDM.

Le groupe technique doit en visiter quelques unes à Courpière et Chabreloche.

Sébastien BRUNET a recensé des toitures se situant dans le périmètre des monuments historiques pour commencer de négocier avec la ABF, Jean Claude prendra contact avec lui pour lui apporter dans ce cadre les Toitures de Marsac et d'Ambert.

Toiture d'Aulhat Saint Privat

Cette toiture qui avait été retenue pose deux problèmes sur son éligibilité

Elle n'est pas située sur le territoire du PLF mais en bordure

Elle pose un problème technique, car elle est en fibro non amianté sur charpente métallique, la pose de panneaux risque de la fragiliser
Vu ces deux éléments les participants décident de ne pas la retenir et choisir d'autres toitures dans celles sélectionnées par L'ADHUME

3) Groupe finance et juridique Henri, Brigitte,

A) Rencontres avec les banques

Henri et Brigitte ont eu des contacts avec le Crédit Agricole et Crédit Mutuel .

Pour le Crédit Agricole une simulation avait été faite avec un taux de 1,80% sur 14 ans mais depuis septembre pas de nouvelle

Le Crédit Mutuel est en pleine fusion au plan national d'où un arrêt de l'étude des dossiers de prêts et restructuration de son offre, ils ne pourront nous faire une offre, qu'à partir de mi-janvier 2020.

La semaine prochaine un rendez-vous est programmé avec le Crédit Coopératif et la NEF.

B) Renforcement des fonds propres

Nous devons impérativement augmenter nos fonds propres pour plus de crédibilité auprès des différents financeurs et aussi d'autonomie et de rentabilité et de prise de risque Actuellement il manque 20 à 30 000 € de fonds propres pour consolider notre plan de financement.

C) Prêts à Long Terme, prêts à Court Terme

Selon les modalités offertes par les banques pour le déblocage des fonds (prêts à long terme), on pourrait se passer de prêts à court terme, si nos fonds propres sont suffisants et si la région respecte un calendrier précis de déblocage de la subvention.

Avoir une ou deux banques ? Débat non clos.

Les investisseurs potentiels

Les Cigales

Une réponse à l'appel à projet des Cigales a été effectuée à ce jour aucune nouvelle.

Normalement une présentation par les porteurs de projets est prévue aux Volcans le 25 novembre à 18 h.

Isabelle rassure, car les Cigales sont composées de personnes sincères mais « Cool » pas très structurées, et il est possible d'être invité pour le 25 novembre seulement deux trois jours avant.

Par contre, il faut faire du relationnel avec les membres des Cigales locales, car une intervention même minime des Cigales peut entraîner l'intervention de Garrigues à des niveaux bien plus élevés.

Société AgriEE

Pascal a eu Bernard LEPINAY président de la société d'investissement AgriEE, il lui a proposé d'apporter 20 % du capital actuel. Monsieur Lepinay souhaite apporter aussi dans les comptes courants associées ou en obligation. Il demande quelle pourrait être la rémunération des CCA.

Une discussion passionnée s'engage entre les personnes favorables à une rémunération des CCA indexée par exemple au Livret A avec des règles imposées par la SCIC Toi & Toits, et les personnes farouchement opposée à toute rémunération.

Isabelle précise que Les GARRIQUES et Energie partagée si elles participent au capital auront les mêmes sollicitations.

A ce jour, pas de décision prise, elle est reportée.

La DOUME, Energie partagée

Les représentants de la DOUME sont venus à la réunion publique d'Ambert et nous ont proposé de prendre des parts sociales. Sabrina les contacte

Le 26 novembre, Jean Claude se rend à Lyon, il pourra contacter Energie Partagée Idem pour Pascal le 10 décembre à Montpellier.

Subvention du Conseil Régional

Subvention pour étude de structure, Jean Claude contacte la personne responsable de la subvention. Sabrina met en garde sur le plafond de cette subvention (15000 €) inférieur à nos besoins car elle pourrait ne financer que 6 ou 7 projets.

Isabelle lui envoie les coordonnées, personne à contacter dès que sera trouvée la 3^{ème} centrale de 100 KWc que nous recherchons.

Subvention d'investissement

Si les investissements dépassent 500 000 € la subvention est automatiquement orientée sur le FEDER (mesure Européenne beaucoup plus lourde administrativement en reporting et paiement très long).

Par conséquent nous présenterons un plan de financement inférieur à 500 000 € pour le Conseil régional. Henri s'oriente vers un dossier établi avec des « référentiels de prix » plutôt que des devis, malgré la difficulté à joindre la personne référente à la Région AURA.

Pascal demandera un rendez-vous à madame la maire d'Ambert au titre de Conseillère régionale pour lui présenter le projet de la SCIC Toi & Toits.

Isabelle nous communique des contacts utiles pour l'avancement de nos différentes démarches (Florence Gameiro au CA, Alexis Pellat à la région AURA, elle nous envoie des conventions d'occupation des sols avec les communes et un guide des baux. Elle nous met en garde sur le Crédit Coopératif qui demande de nombreuses garanties, mais Brigitte pense pouvoir les accommoder....

D) Juridique

Publicité de mise en concurrence.

Les collectivités doivent établir une mise en concurrence par une publicité. Nous enverrons un texte type à chaque collectivité qui nous fournit une toiture.

Convention d'occupation pour les collectivités

Pour les demandes de financement, il nous sera demandé des conventions d'occupation, que nous devons faire signer assez rapidement.

Pour les particuliers nous pouvons établir des baux civils de 12 ans renouvelables ou des Commodats

Une Déclaration préalable de travaux doit être établie pour chaque toiture.

Questions diverses

Il est posé la question du choix des artisans poseurs de panneaux. Ce choix devra se faire en toute transparence. Plusieurs noms d'entreprises sont cités dont FREE POWER.

Jean Claude a établi un cahier des charges précis, chacun d'entre nous doit le lire pour l'amender si nécessaire.

Isabelle fait part d'un nouveau projet que Combrailles durable souhaite lancer : l'autoconstruction par les citoyens d'une centrale à panneaux solaires au sol (1/3 d'ha) d'une capacité de 250 Kwc, pour un budget de 180 K€. Elle a chargé un groupe d'étudiants de l'INSA de travailler sur ce projet.

Fin de la réunion à 20h30

Pascal CHALLET